



RÉUNION
COMMISSION
DE QUARTIER

CHEVREUL . PARC

Compte rendu du : **Mardi 27 mars 2018**
Le Consortium

1 . TEMPS D'ÉCHANGE AVEC LES HABITANTS

2 . BUDGETS PARTICIPATIFS

- * Projets 2016/2017 : point d'étape
- * Projets 2018 : hiérarchisation et vote

3 . VIE DE QUARTIER

4 . INFORMATION DIVERSE

- * Substitution de la collecte de verre en porte à porte par une collecte en points d'apport

COLLÈGE DES HABITANTS

PERSONNES RESSOURCES

- 1 Brigitte BARROUILLET - **Excusée**
- 2 Sylvain TRICHARD-COMPAROT - Coprésident habitant titulaire
- 3 Michel CONON
- 4 Marie-Françoise JACQUET
- 5 Nadine LANAQ - **Excusée**

JEUNES

- 6 Charles COULON - **Excusé**
- 7 Emma SIMON - **Excusée**
- 8 Léonore SIMON - **Excusée**

HABITANTS

- 9 Didier ARRACHART - **Excusé**
- 10 Elise BOSSET
- 11 Jean-Pierre CHATEL
- 12 Françoise CORNIER
- 13 Ahmed EL KOULALI - **Absent**
- 14 Josiane FASSIN
- Laurent GAL (démission)
- 15 Chantal NORMAND
- 16 Colette GAUTHIER
- 17 Odette GRANGE
- 18 Marie GUELAUD
- 19 Ann-Mary GUENGARD
- 20 Lucie MOFFRONT - **Excusée**
- 21 Dominique MYOTTE
- 22 Philippe PRIVAT
- 23 René RAMBUR
- 24 Germain RICHEBOIS - **Absent**
- 25 Françoise ROBERT
- 26 Frédéric ROGER
- 27 Christophe SIMON
- 28 Jean-Claude SIMON - **Absent**
- 29 David VAUGHN - **Absent**
- 30 Hasna EL DRISSI - **Absente**

Tous les suppléant-e-s présent-e-s remplacent les titulaires absent-e-s et peuvent participer à la hiérarchisation des budgets participatifs.

SUPPLÉANTS

- Chantal NORMAND (remplace Laurent GAL)
- 1 Lionel HOULLIER
- Mathilde MIGNON (démission le 06/11/2017)
- 2 Georges MEZUI NGUEMA
- 3 Maryse ANDRE
- 4 Jean-Marc NARBONI
- 5 Patricia MASSON
- 6 Frédéric MOREAU - **Excusé**
- 7 Evelyne DURAND - **Excusée**
- 8 Michel HERITIER
- 9 Caroline JACQUEMARD - **Excusée**
- 10 Ismaël KHADIR - **Absent**
- 11 Justine LAGRANGE - **Excusée**
- 12 Jean-Paul SIMONIN - **Excusé**
- Garote OUSSET (démission le 15/11/2017)

COLLÈGE DES ASSOCIATIONS ET ACTEURS SOCIO-ÉCONOMIQUES

- 1 Association Franco-Turque de Bourgogne - **Absent**
- 2 Association La Vie Nouvelle
- 3 Association du Faubourg Saint Pierre
- 4 Association UFC Que Choisir de Côte d'Or
- 5 Association « j'aime mon quartier »
- 6 Collectif A4 Designers - **Absente**
- 7 Association Les Amis des Allées
- 8 Lycée le Castel - **Excusée**

COLLÈGE DES ÉLUS

- 1 Océane CHARRET-GODARD, Coprésidente élue titulaire
- 2 Colette POPARD - **Excusée**
- 3 Marien LOVICH, Coprésident élu suppléant - **Excusé**
- 4 Cécile CHEVALIER - **Excusée**
- 5 Catherine VANDRIESSE - **Absente**

COLLÈGE DES PERSONNES QUALIFIÉES

- 1 Dolorès ABRAHAM - **Excusée**
- 2 Christophe AVENA
- 3 Irène BONY
- 4 Élodie CHATAGNIER - Coprésidente habitante suppléante
- 5 Wilfried LEBRUN représenté par Laurène du CS Le Tempo

Océane CHARRET-GODARD, coprésidente élue de la commission, ainsi que **Sylvain TRICHARD-COMPAROT** et **Elodie CHATAGNIER**, respectivement Coprésident et Coprésidente suppléante, habitant remercient le Consortium pour son accueil et la visite de L'exposition de Rebecca Warren, exceptionnellement ouverte avant la commission de quartier et l'ensemble du public présent.

Puis, **Océane CHARRET-GODARD** laisse la parole à quatre jeunes en service civique et service volontaire européen qui ont souhaité participer à la commission de quartier.

Selma et Zoé sont en service civique à la Ville de Dijon (Direction Vie associative) pour les missions suivantes : proposer et mettre en place des actions novatrices en faveur d'une meilleure connaissance du monde associatif local, promouvoir l'engagement bénévole, faire connaître le dispositif du service civique et participer à l'animation et au développement de la Maison des Associations.

Raluca et Daniel sont en service volontaire européen dans le cadre du programme Erasmus+ et du projet "Jeunes Citoyens pour l'Europe" de la ville. Leurs missions sont de permettre aux dijonnais de mieux comprendre l'Union Européenne, son histoire, sa diversité et de promouvoir la citoyenneté européenne. Ils deviennent aussi les ambassadeurs de leur pays et de la ville de Dijon à leur retour.

I – TEMPS D'ÉCHANGE AVEC LES HABITANTS

Océane CHARRET-GODARD rappelle que toutes les personnes présentes sont invitées à prendre la parole.

Pour rappel : s'il n'est pas possible d'apporter une réponse aux questions posées en commission, celles-ci seront transmises aux services techniques compétents et les réponses apportées ultérieurement (soit par courrier, soit à la commission de quartier du mois de juin prochain).

Un membre du public s'interroge sur les changements occasionnés par la nouvelle collecte de verre en PAV.

Océane CHARRET-GODARD rappelle que la nouvelle collecte de verre sera présentée à la fin de la commission de quartier. De plus, il souhaiterait revenir sur une question déjà soulevée en 2009 qui concerne la place des Poussots : lorsque des personnes viennent de la rue d'Auxonne en direction du cimetière ou lorsqu'elles sortent du cimetière en direction de la place des Poussots et qu'elles souhaitent tourner, cela est dangereux et compliqué. En effet un marquage au sol, sous forme de ligne continue, serait approprié afin de limiter les risques d'accident. Enfin, il demande s'il serait possible de supprimer la place de stationnement rue d'Auxonne, à hauteur du passage piétons, devant la sortie de Casino afin d'assurer une meilleure visibilité et ainsi mieux voir les piétons.

Sylvain TRICHARD-COMPAROT abonde en ce sens en précisant que, souvent, une camionnette est stationnée sur cette place et empêche toute visibilité.

Un habitant explique que les trottoirs rue Charles Dumont, vers la place Saint-Pierre, sont en mauvais état ainsi que ceux côté place Wilson. Dès lors qu'il pleut, de grosses flaques d'eau obligent les piétons à marcher sur la chaussée.

Françoise ROBERT aimerait que le carrefour rue Chevreul, avenue Gambetta et avenue des Grandes Bergeries soit réaménagé. En effet, elle propose de relier deux terre-pleins totalement enherbés afin de ne faire qu'un seul rond-point. Cela permettrait aux véhicules de se positionner plus facilement et ainsi mieux choisir leur voie. De plus, eu égard aux nouvelles constructions, serait-il possible de réaliser un parking en épi afin d'empêcher le stationnement sauvage du côté de l'avenue des Grandes Bergeries ?

L'association du Faubourg Saint-Pierre estime que l'aménagement d'un passage piéton à l'entrée de la rue Coupée de Longvic serait nécessaire. Traverser ce carrefour est extrêmement dangereux. En outre, un autre passage pour piétons à hauteur de la rue Marguerite Thibert serait également le bienvenu.

Christophe SIMON souhaiterait une présentation des aménagements de la future piscine du Carrousel. (son accessibilité...). Il revient non seulement sur le projet déjà prévu de **Jean-Pierre CHATEL** qui concerne l'intersection de la rue Charles Dumont/rue le Nôtre et souhaiterait avoir des éléments d'information sur l'extension du stationnement payant mais aussi sur le projet de **Jacques MENUET** qui souhaiterait l'aménagement d'un passage protégé pour accéder au monument de la victoire et du souvenir. Concernant la nouvelle piscine du Carrousel, **Océane CHARRET-GODARD** lui répond que le projet sera présenté à l'assemblée plénière des commissions de quartier le 25 avril prochain.

Josiane FASSIN revient sur la rue Louis Braille. Les voitures stationnent sur les trottoirs, empêchant les piétons de les utiliser.

Boulevard de Chicago, **François CHASSAIN** explique qu'il y a actuellement 2X2 voies. Or, il est prévu de réduire la circulation à deux voies alors que des constructions sont en cours (1700 logements). Il fait part de son inquiétude concernant le flux de voitures. La rue de Longvic étant déjà saturée.

Océane CHARRET-GODARD répond que, pour l'instant, aucune information n'a été transmise sur ce changement de nombre de voies par la municipalité.

Philippe PRIVAT revient sur des sujets évoqués lors de précédentes commissions de quartier :

- le plancher du kiosque Wilson devait être remis en état courant janvier. A ce jour, les travaux ne sont pas effectués.

- concernant le parcours de la Divia-City, l'association les Amis des Allées souhaiterait que le parcours soit légèrement modifié. A savoir, aller tout droit après la rue Victor Dumay, descendre la rue Pasteur et s'y arrêter afin d'établir une connexion avec l'ensemble des Lianes qui desservent la place Wilson.

- Régulièrement (depuis 10 ans), l'association les Amis des Allées revient sur le boîtier électrique à côté du manège à l'entrée du parc de la Colombière. Pour des raisons de sécurité évidentes, il serait souhaitable de réaliser un coffrage.

- Dès lors qu'il pleut, le square Chevreul, rue Chevreul, est totalement inaccessible. Il serait nécessaire de réaliser une mise à niveau du sol.

Océane CHARRET-GODARD aimerait que le boîtier électrique du manège soit mis en sécurité le plus rapidement possible.

Xavier HALLAY évoque le projet Prioribus et souhaiterait savoir si une consultation va être lancée auprès des habitants.

Océane CHARRET-GODARD lui répond que le projet sera présenté à l'assemblée plénière des commissions de quartier le 25 avril prochain.

Un habitant revient sur le passage qui existe entre la rue de Longvic et l'entrée sur le parking de Casino. Celui-ci n'est plus du tout entretenu et est jonché de débris.

Océane CHARRET-GODARD précise qu'il s'agit d'un passage privé. Il est donc difficile d'intervenir. Cependant, les services regarderont ce qu'il est possible de faire.

Georges MEZUI NGUEMA fait part d'une proposition d'installation d'agrès sportifs dans le parc de la Colombière (sièges qui ressemblent à des vélos).

Océane CHARRET-GODARD lui propose de déposer ce projet dans le cadre des budgets participatifs, sur la plate forme en janvier 2019

Selon un habitant, l'espace de l'école de la Colombière n'est jamais nettoyé. Il y a de nombreux débris et objets.

Océane CHARRET-GODARD lui rappelle qu'il peut contacter Allô Mairie au 0800 21 3000.

II – BUDGETS PARTICIPATIFS

Projets 2016 /2017 : point d'étape



Océane CHARRET-GODARD présente les différents projets terminés ou en cours :

* Aménagement de l'espace situé devant le lycée le Castel :

Ce projet est aujourd'hui terminé. Une habitante déplore le fait qu'il n'y ait pas de panneau interdisant cet accès aux chiens.

L'inauguration aura lieu le jeudi 26 avril 2018 à 13h15 avec les lycéens.

* Mise en valeur de la Voie Romaine située dans le parc de la Colombière

Philippe PRIVAT rappelle les grandes lignes de ce projet :

Suite au nettoyage bénévole du hérisson (partie visible de la voie romaine) réalisé le 25 mars dernier, le projet de recréer une plage de hérisson dans le périmètre où celui-ci a disparu (environ 1,20 m par 1,20 m), limitée par un cadre en acier haut de 0,30 m encastré dans le sol a été retenu par les membres du groupe de travail. La création de ce hérisson pourrait faire l'objet d'un atelier bénévole, comme lors du nettoyage réalisé en mars dernier, les matériaux étant fournis par la ville sur le budget participatif. Les plages de hérisson d'origine seront laissées telles quelles, avec seulement un nettoyage régulier, de préférence annuel. Elles s'abîmeront inéluctablement, mais il semble impossible de les maintenir en l'état, sous forme de ruine déjà déstabilisée. Le futur panneau explicatif tiendra compte, bien sûr, de cette reconstitution.

Les 5 000 € alloués à ce projet ne suffiront pas pour :

- réaliser une reproduction à l'identique de la voie romaine en marge de l'existante
- reprendre les chaînes et les potelets (peinture et scellement)
- créer un panneau pédagogique.

Une deuxième demande de budget participatif a donc été déposée par un membre du groupe de travail. Parallèlement, un dossier qui reprend entièrement l'historique de ce projet et les différentes demandes d'intervention a été envoyé à la conservatrice régionale des monuments historiques de la Direction des Affaires Culturelles, procédure obligatoire et préalable à toute intervention dans le parc de la Colombière. Cette dernière a émis un avis favorable. Un groupe de travail est prévu **le lundi 23 avril prochain à 14h00** au Centre Social Le Tempo afin d'organiser le déroulement des travaux qui se tiendront dès que les conditions météorologiques le permettront.



* Aménagement du terrain des Verriers

Lors du groupe de travail du 16 novembre 2017, il a été acté d'aménager le terrain en plusieurs phases. En effet, la superficie est de 1,6 hectare. Le budget attribué à ce projet ne permettra pas de l'occuper entièrement. Pour que les habitants se l'approprient, il est nécessaire de créer des circulations, des endroits attrayants et non pas de disséminer dans le terrain, de manière aléatoire, du mobilier urbain tel que table de jeux...

Ainsi, dans la partie du terrain qui part de l'entrée rue des Rotondes jusqu'à l'entrée rue des Verriers, une allée sablée sera créée, un terrain de pétanque, des bancs en bois ainsi qu'une table de pique nique avec une plaque de jeux en résine seront installés.

Le lundi 26 février dernier, les membres intéressés par ce projet se sont retrouvés sur place avec le service technique référent afin de mieux visualiser les différentes implantations des mobiliers retenus. Les travaux devraient débuter courant mai 2018.

* Table de jeux

Dans le cadre de l'aménagement du terrain des Verriers, les membres du groupe de travail ont souhaité installer une table de jeux. Ci-dessous, le modèle de la table de pique nique qui sera utilisé et la plaque en résine qui sera installée dessus.



Projets 2018 : hiérarchisation et vote



En bleu les commentaires des membres présents :

BUDGETS PARTICIPATIFS – HIÉRARCHISATION DES PROJETS 2018 – Commission Chevreul-Parc			
Nom	N°	Projets / Coût	Priorisation
Association « J'aime mon quartier » Josiane FASSIN Réponse des services	1	<p>Rénovation de la statue "Méduse" de la Place Jacques Prévert (sculpture de Denis MONDINEU) Les immeubles du quartier Petit Citeaux sont en cours de réfection. Il serait judicieux d'y associer la remise en état de la statue qui trône au centre de la Place, ainsi que le nettoyage des abords.</p> <p style="text-align: center; color: red;">Coût : 15 000 €</p> <p>Xavier HALLAY précise que cette statue mérite d'être nettoyée, d'autant que le quartier a été entièrement rénové. Selon Sylvain TRICHARD-COMPAROT, l'objectif des budgets participatifs est d'améliorer la connaissance du quartier, créer du lien, renforcer la fraternité. Valoriser un quartier, ce n'est pas remplacer la ville de Dijon dans le cadre de la remise à neuf du patrimoine. Josiane FASSIN aimerait que la ville de Dijon prenne en charge ce projet</p>	14 voix
Floryse MENU Mélanie MILLERAND Réponse des services	2	<p>Je composte mes déchets Je propose d'installer quelques composteurs de grande taille dans les espaces verts, afin que chacun puisse composter une partie de ses déchets, et ce dans l'urgence de réduction de ceux-ci. Pour mettre en place un site de compostage de quartier, cela nécessite plusieurs conditions pour que le projet soit viable :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Avoir environ 10 m² d'espaces verts pour installer la placette de compostage - Une structure en support du projet (association, centre social...) avec a minima 2 personnes formées guide-composteurs (ils sont présents pour faire perdurer la dynamique : transferts, récupération du compost...). - Avoir de 2 à 6 habitants qui seront formés référents de site (ils sont présents pour informer les autres habitants), - Et un approvisionnement en broyat de branches par les services techniques de la ville de Dijon. <p>A ce jour, un site de compostage de quartier existe au square Gaston Roupnel (rue de Tivoli) et bientôt 2 autres sites verront le jour au Square Carrelet de Loisy (rue Buffon) et au jardin des Apothicaires (derrière le musée de la vie Bourguignonne). L'association Engrainage est en appui sur ces 3 sites, cependant, il n'est pas facile de trouver des personnes qui se portent volontaires pour être guide-composteurs et référents de site et cette condition est incontournable si l'on veut assurer la pérennité du site de compostage.</p> <p style="text-align: center; color: red;">Coût : 300 €</p>	10 voix

BUDGETS PARTICIPATIFS – HIÉRARCHISATION DES PROJETS 2018 – Commission Chevreul-Parc

Nom	N°	Projets / Coût	Priorisation
Philippe PRIVAT	3	<p>Poursuite de la mise en valeur de la voie romaine, suite à projet validé en 2017</p> <p>La mise en valeur de la Voie Romaine a été votée en 03/2017, 5000 €. Les difficultés d'évaluation financière pour ce budget, aboutissent à un déficit pour réaliser ce projet. La réunion sous la conduite du Service Démocratie Locale, présence d'un élu, du 9/01/2018, a confirmé ce constat et affirmé la volonté de poursuivre ce projet en 2018. Le budget doit être complété pour permettre la rénovation des potelets-chaines (nettoyage, peinture, fixation au sol), et réalisation du panneau pédagogique (par M. le Conservateur en Chef au Service de l'archéologie). Ces éléments ont été votés l'an dernier par la Commission de quartier et communiqués par la Ville durant l'été 2017. Ce projet est la continuité naturelle de 2017, marqué par l'atelier participatif de nettoyage de la voie romaine le 25 mars 2017. Il s'inscrit dans une logique long terme de mise en valeur du patrimoine du Parc, Ecojardin, élément fort pour le développement écologique et touristique de la Ville. Budget 2000-3000 €.</p> <p style="color: red;">Ce projet est réalisable pour un montant estimatif de 3 000 €. Il comprend la rénovation des potelets et la réalisation d'un panneau de signalétique.</p> <p style="text-align: center; color: red;">Coût : 3 000 €</p> <p>Philippe PRIVAT rappelle les 4 étapes importantes de ce projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> - 11/2016 : présentation du projet avec Yves PAUTRAT et Patrice CHATEAU en commission de quartier. - 03/2017 : nettoyage bénévole de la voie romaine en compagnie d'Océane CHARRET-GODARD, de Patrice CHATEAU, d'Yves PAUTRAT, et d'habitants volontaires puis, 1^{er} vote d'un budget participatif qui n'a pas suffi. - 01/18 : 1^{er} groupe de travail. Yves PAUTRAT explique alors que la voie romaine doit rester une ruine et propose une reconstitution à l'identique à proximité. - 03/18 : proposition d'un nouveau budget participatif afin de pouvoir réaliser ce projet dans sa totalité. <p>Philippe PRIVAT souligne également l'importance du parc de la Colombière pour l'ensemble des dijonnais mais aussi des touristes. Ce parc est un site historique classé, un éco-jardin.</p> <p>Michel CONON revient sur ce projet qui n'a pas été suffisamment réfléchi en amont puisqu'il a été mal chiffré au départ. Il propose que le lycée les Marcs d'Or soit contacté (section pierre) afin de minimiser les coûts et valoriser le travail des élèves.</p> <p>Philippe PRIVAT dit qu'il serait possible de contacter le lycée. Il précise que si le budget n'est plus adapté c'est que le projet a totalement évolué.</p> <p>Elodie CHATAGNIER abonde en ce sens en précisant qu'il s'agit aujourd'hui d'un projet de 8 000 €. Rien n'a encore été dépensé.</p> <p>Sylvain TRICHARD-COMPAROT précise que même si le projet n'est pas retenu aujourd'hui, le lycée les Marcs d'Or pourra malgré tout être interrogé pour savoir ce qu'il est possible de faire avec les 5 000 € déjà actés pour ce projet.</p>	23 voix
Nadine LANA O Sylvie ZINGUERLET	4	<p>Place Roger Salengro</p> <p>Cette place, déjà défavorisée par son entourage d'immeubles et son emplacement au milieu d'un lacs de rues, est toujours d'un aspect aussi rébarbatif : poubelles, véhicules mal garés, végétation de petits massifs tristes et pleins de débris, pas de fleurissement, arbre émacié.</p> <p>Pourrait-t-on envisager de l'égayer ? pourquoi pas avec une statue colorée annonçant la porte Est de Dijon, ou une composition permanente qui ne nécessiterait pas un passage supplémentaire des services de la Ville ?</p> <p>Cette place est la porte de l'Est, un carrefour de circulation important et une zone d'habitation un peu délaissée.</p> <p style="color: red;">La rénovation de la place d'un point de vue aménagement général (voirie, terres pleins...) dépasse le budget annuel de la commission de quartier.</p> <p style="color: red;">Pour les massifs floraux, l'extension du fleurissement, très coûteux en entretien, n'est pas souhaité.</p> <p style="color: red;">En revanche, la rénovation des massifs arbustifs devant la mairie de quartier et côté gauche de la Place en allant vers Longvic est envisageable - 5 000 € par zone</p> <p style="text-align: center; color: red;">Coût : 10 000 €</p> <p>Pour, Sylvain TRICHARD-COMPAROT, ce projet relève davantage de la ville de Dijon que de la commission de quartier. Il propose que les membres de la commission de quartier adressent un courrier à la municipalité afin d'émettre le vœu que cette place soit rénovée.</p> <p>Jean-Pierre CHATEL pense que, même si certains projets relèvent plus de la collectivité que de la commission de quartier, il est important qu'ils soient présentés et suivis. Selon lui, il est nécessaire que les habitants puissent parler et présenter leur quotidien par le biais des commissions de quartier. Si la Ville de Dijon peut financer le projet alors tant mieux mais, si elle ne le peut pas, il est important que la commission de quartier puisse améliorer la vie des habitants en prenant le relais.</p> <p>Philippe PRIVAT rappelle que le 19 novembre 2013, une réunion s'est tenue afin de travailler sur cet aménagement. Dans la campagne municipale, François REBSAMEN s'était engagé à réaménager cette place. Les membres souhaiteraient que la municipalité prenne en charge ce projet.</p>	3 voix

BUDGETS PARTICIPATIFS – HIÉRARCHISATION DES PROJETS 2018 – Commission Chevreul-Parc

Nom	N°	Projets / Coût	Priorisation
<p>Philippe PRIVAT</p> <p style="color: red; font-weight: bold;">Réponse des services</p>	5	<p>Rénovation du Patrimoine du Parc de la Colombière, ses bancs de pierre</p> <p>Après le Cadran Solaire, la Voie Romaine et le Temple d'Amour, nous proposons de poursuivre la rénovation du patrimoine historique du Parc, tels les travaux faits sur le Rondpoint Michelet (40 bancs) par la rénovation de ses bancs de pierre. Au gré des années, sans entretien spécifique, plusieurs d'entre eux se délitent. La rénovation pourrait se faire par tranches selon un budget à déterminer. La valorisation des travaux est facile à établir sur la base d'un coût moyen/banc, cf. facture du Rondpoint Michelet. La validation de M. l'Architecte des Bâtiment de France sera bien entendu requise au moment des travaux. En effet, il s'agit de techniques spécialisées destinées à rénover le banc, en conservant son authenticité. Ce projet s'inscrit dans une logique à long terme de mise en valeur du patrimoine de ce parc, labellisé Ecojardin, élément fort pour le développement écologique et touristique de la Ville.</p> <p style="color: red;">Pour la fourniture et la pose d'un banc en pierre, taillé à l'identique de ceux existants au parc de la Colombière, il faut prévoir un coût de 2 640 € TTC.</p> <p style="color: red;">Pour le nettoyage d'un banc (nettoyage identique à celui effectué sur les bancs du rond point Edmond Michelet), il faut compter 500€ TTC/banc.</p> <p style="text-align: center; color: red; font-weight: bold;">Coût : 2 640 € TTC par banc à changer et 500€ TTC pour le nettoyage par banc</p> <p style="color: blue;">Philippe PRIVAT souligne la similitude de ce projet avec celui de la rénovation des bancs autour du rond-point Michelet. Ce projet permettrait de les embellir mais surtout de les maintenir en bon état.</p>	17 voix
<p>Michel HERITIER Michel DAUVERGNE</p> <p style="color: red; font-weight: bold;">Réponse des services</p>	6	<p>Rénovation publicité ancienne au carrefour Rue de Longvic – Rue Magenta</p> <p>Une ancienne publicité de téléviseurs Schneider reste encore visible, bien que très effacée par le temps. Il est peut-être possible de la restaurer, afin de mettre un peu de couleurs sur ce carrefour. Le rond-point ne pouvant être aménagé, en raison de la circulation des poids-lourds.</p> <p style="color: red;">Ce projet peut être réalisable :</p> <ul style="list-style-type: none"> - préparation du support avant réalisation de la fresque - réalisation de la fresque <p style="color: red;">Le coût sera à affiner en fonction du projet de la fresque.</p> <p style="color: red;">Pour autant, il conviendra de vérifier que le propriétaire est d'accord pour ce projet.</p> <p style="text-align: center; color: red; font-weight: bold;">Coût : 10 000 €</p> <p style="color: blue;">Michel HERITIER présente ce projet et Michel DAUVERGNE ajoute que celui-ci permettrait d'embellir ce site, une entrée de Dijon, actuellement un peu triste. Il rappelle qu'il est impossible d'installer une œuvre d'art au milieu du rond-point en raison des camions qui l'empruntent. Il ajoute que, dans les années 50/60, Schneider était une marque très dynamique. Un téléviseur était fabriqué toutes les 2 ou 3 heures. Puis, l'entreprise a fait faillite et la marque a été rachetée il y a environ une dizaine d'années. Elle fabrique à nouveau des téléviseurs de haut de gamme. Il termine en précisant que l'accord du propriétaire de la maison et de la marque seront nécessaires.</p> <p style="color: blue;">Un membre du public se demande si reconstituer une fausse publicité serait autorisée.</p> <p style="color: blue;">Irène BONY rappelle que le Consortium a travaillé avec un artiste qui a choisi de rénover des publicités de la marque KODAK. Michel DAUVERGNE abonde en ce sens en précisant qu'il a déjà vu ce type de rénovation dans d'autres villes de France.</p> <p style="color: blue;">Elodie CHATAGNIER rappelle qu'il existe deux marques Schneider : « Schneider Electric » et « Schneider ».</p>	11 voix
<p>Laila et Mohamed KAMBOUA</p> <p style="color: red; font-weight: bold;">Réponse des services</p>	7	<p>Jardin partagé</p> <p>A Claude Debussy les liens sociaux se sont dégradés. Surtout les liens intergénérationnels, chers à Mme Popard. Nous disposons de beaucoup d'espaces verts qui coûtent une fortune aux locataires. Le stationnement de véhicules est ingérable et fait l'objet de beaucoup de tension. Alors je pense qu'il serait temps d'utiliser tout cet espace pour créer des jardins familiaux, comme à Boutaric, pour juguler l'isolement.</p> <p style="color: red;">Ce projet est éligible sous réserve :</p> <ul style="list-style-type: none"> 1- de trouver un site dont la ville de Dijon a la maîtrise foncière et qui soit ensoleillé 2- de trouver un gestionnaire (association/ structure type MJC ou autre...) <p style="color: red;">Si le site n'est pas propriété de la Ville, il conviendra de conventionner pour que le propriétaire autorise la Ville à utiliser le terrain.</p> <p style="color: red;">Par expérience, il faut un minimum de 30 000€ si le site est déjà clos et 40 000€ s'il faut le clore et y apporter de l'eau potable.</p> <p style="text-align: center; color: red; font-weight: bold;">Coût : 40 000 €</p>	1 voix

BUDGETS PARTICIPATIFS – HIÉRARCHISATION DES PROJETS 2018 – Commission Chevreul-Parc

Nom	N°	Projets / Coût	Priorisation
<p>François CHASSAIN</p> <p style="color: red; font-weight: bold;">Réponse des services</p>	8	<p>Remise en état des loges d'entrée du parc de la colombière N'est-il pas possible d'œuvrer en donnant des priorités sur ces deux bâtiments. 1) Remise en état des boiseries. 2) Pose d'un boîtier électrique encastré pour les forains améliorant l'esthétique et la sécurité. 3) Gérer pour les années futures les façades, les intérieurs, les toitures, les installations électriques. etc... Nous avons pour devoir de préserver notre patrimoine. C'est notre culture, notre histoire, c'est le chemin de notre futur.</p> <p style="color: red;">Pour effectuer une rénovation des menuiseries, des façades, des toitures, il pourrait être consacré : 15 000 € chaque année pendant 3 ans (2018/2019/2020).</p> <p style="color: blue;">François CHASSAIN explique que, l'an passé, de nombreux aménagements ont été faits à l'entrée du parc de la Colombière (stationnement revu, bancs installés...). Reste les loges à rénover, par étape, et sur plusieurs années. Il est temps d'intervenir pour les restaurer.</p>	13 voix
<p>Sylvain TRICHARD-TRICHARD-COMPAROT</p> <p style="color: red; font-weight: bold;">Réponse des services</p>	9	<p>Projet de fresque murale type art contemporain Il s'agit de créer une peinture murale type art contemporain sur le pignon/mur d'un bâtiment situé dans le quartier (lieu à déterminer), visible des automobilistes et passants. Elle s'inscrit dans le cadre de la réalisation d'un ensemble de peintures murales type art contemporain dans le quartier (entrée supermarché Casino rue d'Auxonne, pignon du cinéma Eldorado, pignon de mur en face du consortium et autres lieux à venir...), afin de donner une identité culturelle dans le quartier Chevreul Parc. La Commission pourrait inscrire un tel projet chaque année des 3 ans de la commission afin que l'ensemble du quartier puisse bénéficier de ce type d'oeuvre. Un cahier des charges devra être réalisé, un appel à candidature pour le support (mur/pignon) du quartier, puis un appel à candidature pour l'artiste devra être réalisé. Une enveloppe de 15000 euros pourrait être fixée pour cette réalisation 2018.</p> <p style="color: red;">Ce projet est réalisable : - préparation du support avant réalisation de la fresque - réalisation de la fresque Le coût sera à affiner en fonction du projet de la fresque.</p> <p style="text-align: center; color: red; font-weight: bold;">Coût : 10 000 €</p> <p style="color: blue;">Suite à l'inauguration de la fresque, la Cage au Lion, peinte sur le mur face au Consortium, Sylvain TRICHARD-COMPAROT pense qu'il serait intéressant de se donner comme projet pour les trois ans de la mandature, la réalisation, chaque année, d'une fresque murale d'art contemporain disséminée sur l'ensemble du quartier afin de lui donner une culture commune. La culture, voire l'art contemporain comme fil conducteur qui permettrait ensuite de développer des activités type « rallye photos », « découverte du quartier » pour favoriser le vivre ensemble, créer du lien, donner une âme au quartier et rassembler les grands et les petits autour de la culture.</p>	17 voix
<p>Elise BOSSET</p> <p style="color: red; font-weight: bold;">Réponse des services</p>	10	<p>Installer des stations de gonflage et des totems de réparation de vélo Dans une optique de développement de la pratique du vélo et de mutualisation des équipements, je propose d'installer 4 stations de gonflage couplées à 4 totems de réparation : place Wilson, bibliothèque Mansart, entrée parc de la Colombière et une le long d'une piste cyclable. Station de gonflage: compacte et accessible aux plus jeunes comme aux seniors puisque c'est une pompe à pied. Elle se fixe facilement en zone urbaine et est non énergivore puisqu'il n'est pas nécessaire de la raccorder au réseau électrique. Elle peut également être personnalisée. Totem de réparation: il est muni de 4 types d'outils accrochés à des chaînes inviolables (tournevis, clés allen, clés plates et démonte-pneus). Il est possible de suspendre le vélo pour faciliter la réparation. Coût d'achat + envoi pour 1 station et 1 totem: environ 2500€ TTC</p> <p style="color: red;">Pour cette action, le service compétent propose d'expérimenter la mise en place d'une pompe à vélo couplé à un totem réparation, en 2018, sur le quartier avec la mise en place d'un groupe de travail permettant sa mise en œuvre, son suivi et une réflexion sur un déploiement possible plus important les années à venir, en tenant compte des retours.</p> <p style="text-align: center; color: red; font-weight: bold;">Coût : 2 500 €</p> <p style="color: blue;">Pour Elise BOSSET, il s'agit de développer la pratique du vélo, mutualiser les équipements et ainsi créer du lien social entre tous les cyclistes amateurs ou non. Océane CHARRET-GODARD souligne la pertinence de ce projet.</p>	21 voix

BUDGETS PARTICIPATIFS – HIÉRARCHISATION DES PROJETS 2018 – Commission Chevreul-Parc

Nom	N°	Projets / Coût	Priorisation
<p>Centre Social Le Tempo Laurène TALL- MURET</p> <p>Réponse des services</p>	11	<p>Créer un Jardin partagé dans la cour du centre social Le Tempo</p> <p>Ce projet est réalisable pour implanter des bacs à côté du centre social dans la pelouse. Ce projet est à dimensionner en fonction du nombre de futurs "usagers" Pour le budget, il faut compter entre 500€ à 1000€ par bac en fonction du type de modèle choisi. Pour un coffre cadenassable (pour ranger les outils par exemple) il faut compter 2000€ Coût : 10 000 €</p> <p>Laurène TALL-MURET souligne que ce projet a été proposé par les habitants fréquentant le Centre Social car ils souhaitent valoriser un espace inutilisé. Sylvain TRICHARD-COMPAROT ajoute que la somme allouée à ce projet est tout fait justifiée. Un membre souligne qu'en cas de permaculture, les coûts seraient moindres.</p>	16 voix
<p>Romuald OULION</p> <p>Réponse des services</p>	12	<p>Zone Cani-ludique par l'association La Grande Famille du Chien</p> <p>Entièrement sécurisée par une clôture, cette zone est composée de plusieurs espaces séparés : un petit espace neutre où l'on peut éduquer/sociabiliser son chien/chiot, un espace destiné aux loisirs à Dijon et son agglomération représente environ 17000 chiens, et un seul espace leur est jusqu'ici consacré à Saint Apollinaire et proposée par l'association La Grande Famille du Chien. Les propriétaires de chiens peuvent maintenant éduquer, sociabiliser, défouler, divertir leurs compagnons à 4 pattes sans danger, et sans être une « gêne » pour les autres citoyens. Un espace serait certainement utile dans un parc comme la Colombière ou de nombreux propriétaires convergent en famille et bien souvent libèrent leurs chiens pour les défouler. Cette zone participerait certainement à améliorer la propreté dans la ville.</p> <p>Ce projet doit être porté par un groupe de travail, afin de définir clairement les besoins. Une étude pourra être menée pour définir un endroit ou une telle installation puisse être implantée.</p>	0 voix

BUDGETS PARTICIPATIFS – PROJETS INTER-QUARTIERS			
Nom	N°	Projets / Coût	Priorisation
Élise BARTELEMY	13	<p>Compost collectif La ville pourrait installer des composteurs à la disposition des citoyens, ce qui permet aux habitants de contribuer aux efforts collectifs en matière d'environnement. Le compost pourrait ensuite être réutilisé par les citoyens et/ou par la ville. Chaque composteur permettrait de recueillir et de valoriser les matières résiduelles organiques de 15 à 30 personnes.</p> <p>Il existe aujourd'hui plusieurs site de compostage de quartier sur Dijon : Square Gaston Roupnel (rue de Tivoli), Parc Clémenceau (rue Jean de Cirey), Espace Baudelaire (Avenue Charles Baudelaire), AVUM (28 rue le Jolivet), centre social Bourroches (71 bis rue de la Corvée), jardin de l'Arquebuse (1 avenue Albert Premier) et l'Eco-quartier Heudelet (allée Chevalier de la barre). Prochainement 2 sites vont voir le jour au square de Loisy (rue Buffon) et au jardin des Apothicaires (derrière le musée de la vie Bourguignonne). D'autres sites peuvent voir le jour mais cela nécessite plusieurs conditions pour que le projet soit viable : Avoir environ 10m² d'espaces verts pour installer la placette de compostage : Une structure en support du projet (association, centre social...) avec a minima 2 personnes formées guide-composteurs (ils sont présents pour faire perdurer la dynamique : transferts, récupération du compost...) : Avoir de 2 à 6 habitants qui seront formés référents de site (ils sont présents pour informer les autres habitants) et un approvisionnement en broyat de branches par les services techniques de la ville de Dijon.</p> <p>Coût : 300 €</p> <p>Michel CONON rappelle qu'il est nécessaire que deux personnes référentes s'engagent sur la durée. Selon Elodie CHATAGNIER, il serait judicieux d'installer une placette de compostage dans l'enceinte du futur jardin partagé du Centre Social Le Tempo.</p>	8 voix
Stéphane DUPAS	14	<p>Liberté d'expression associatif La vie associative dijonnaise est très riche, et trop peu connue des habitants. Le projet consiste à réaliser des panneaux d'affichages pour les associations (uniquement elles) pour afficher leur prochain évènement (conférence, visite, fête...), mais aussi (très important), ce panneau sera une tribune d'expression et d'information. Les associations pourront publier sur 3-4 pages, par exemple, tout texte en relation avec leur activité, texte sous leur responsabilité. Ces panneaux visibles pour les piétons (trottoirs, parcs,...) seront alors une source d'information de la vie associative. Sur un même panneau s'expriment plusieurs associations. Reste à définir le temps que resteront les informations ("turn over"), comment seront gérés ces panneaux (mairie ou inter associations: charte à rédiger), une vitrine pour protéger les feuilles ou pas... Les feuilles seront fourni par les associations, la mairie n'a rien à imprimer. Ces panneaux ne seront pas éclairés (sobriété énergétique).</p> <p>Bien que ce projet soit réalisable, la collectivité essaye au maximum de libérer l'espace public. Aussi, si ce projet était retenu, il conviendra que les lieux d'implantation des panneaux soient validés par les services compétents de la municipalité. De la même manière, les questions liées à la gestion des informations affichées (quel type d'information, qui gère la mise en place et le retrait des informations,) de l'entretien et de la de propreté devront être étudiées en groupe de travail.</p> <p>Coût : Le coût (fourniture et pose comprises) s'élève à 1 600 € pour un panneau en simple face et à 1 800 € pour un panneau en double face.</p>	8 voix
André DUFFOUR	15	<p>Armoire à manger partagée Installation d'une armoire à manger partagée. Pour lutter contre le gaspillage alimentaire, poser les aliments non périssables que l'on n'utilise plus pour en faire profiter d'autres personnes. Pour info, voir les sites suivants : https://fr.ulule.com/armoire-partagee/ https://mrmondialisation.org/armoire-locale-partagee-pour-lutter-contre-la-precarite/ Si ce projet est retenu, il conviendra d'apporter une vigilance toute particulière en raison des contraintes sanitaires existantes liées aux denrées alimentaires. Concernant les secteurs sauvegardés, ce projet devra être validé par l'Architecte des Bâtiments de France. Compte tenu de l'absence d'expérience significative, le chiffrage devra être affiné dans le cas où le projet serait retenu. De plus, une attention particulière devra être accordé en terme d'emplacement en raison des contraintes liées à l'accessibilité. Enfin, pour qu'un tel projet puisse vivre, il est nécessaire qu'il soit accompagné et porté par une structure porteuse, un commerçant ou un restaurateur par exemple afin que l'armoire à manger soit alimentée et que les denrées déposées soient vérifiées.</p> <p>Coût : 2 000 €</p>	4 voix

BUDGETS PARTICIPATIFS – PROJETS INTER-QUARTIERS			
Nom	N°	Projets / Coût	Priorisation
Evelyne AMIDIEU-GROS Réponse des services	16	<p>Valorisation des arbres remarquables ou essences rares des arbres du Lac Kir pour les nombreux promeneurs Travail avec le jardin de L'Arquebuse : élaborer une forme "d'étiquetage". Le projet est pertinent dans la dynamique de la valorisation des oiseaux présents sur le lac, ainsi que de la labellisation Ecojardin du site. A partir d'un listing des arbres présents, un travail d'identification des arbres à valoriser pourrait être entrepris avec le Jardin Des Sciences dans un cadre participatif, en élargissant la problématique aux différents arbres présentant un intérêt pour la biodiversité locale (par exemple les arbres ressources pour les pollinisateurs, les oiseaux, les arbres procurant un abri etc ...) L'estimation du coût sera à affiner en fonction du support d'étiquetage.</p> <p style="text-align: center;">Coût : 3 000 €</p>	16 voix
Romuald OULION Réponse des services	17	<p>La lumière qui vient des crottes de chien D'un côté, moins de crottes sur les trottoirs, de l'autre, de la lumière à pas cher... Concrètement, les propriétaires de chiens du quartier sont invités à déposer les crottes de leur animal par une trappe installée dans ce réverbère forcément pas comme les autres. Au cœur de ce dernier, les déjections sont transformées en énergie. Et la lumière scintille. Selon l'inventeur, dix sachets d'excréments suffisent pour produire de la lumière pendant deux heures. Les lampadaires à gaz sont moins nocifs vis-à-vis de l'environnement que les LED : ces derniers diffusent en effet une lumière bleue faisant fuir les chauves-souris. Contribuer à rendre la ville plus propre et le faire de façon durable et environnemental et ça existe déjà au Royaume Uni. Alors pourquoi pas à Dijon ? Ce projet innovant doit être approfondi car il vient s'ajouter aux équipements existants. De plus, sa commercialisation en France reste incertaine à ce jour. L'estimation financière est donc impossible à ce jour. S'il est retenu, ce projet pourrait éventuellement être expérimenté dans un quartier à partir du volontariat de propriétaires de chiens.</p>	0 voix

Josiane FASSIN constate que beaucoup de projets consistent à rénover des bâtiments. Ces projets ne permettent pas les échanges et les liens entre les habitants. Océane CHARRET-GODARD répond qu'une vigilance toute particulière doit être accordée à la répartition des projets sur l'ensemble du quartier afin de respecter une forme d'équité territoriale.

Point sur les projets retenus :

- 1 – Poursuite de la mise en valeur de la voie romaine – suite du projet 2017 – 3 000 €
- 2 – Installation des stations de gonflage et des totems de réparation de vélo – 5 000 €
- 3 – Rénovation du Patrimoine du Parc de la Colombière, ses bancs en pierre – 5 000 €
- 4 – Réalisation d'une fresque type art contemporain – 10 000 €
- 5 – Création d'un jardin partagé dans la cour du CS Le Tempo – 10 000 €
- 6 – Valorisation des arbres remarquables ou essences rares des arbres du lac Kir – 3 000 €

TOTAL : 36 000 €

Les sommes seront ajustées lors des groupes de travail

Mon quartier, j'y vis, j'agis.

Porteur de projet	Numéro	Titre du projet	Coût	Voix	Cumul
Philippe PRIVAT	3	Poursuite de la mise en valeur de la voie romaine – suite projet validé en 2017	3000	23	3000
Elise BOSSET	10	Installer des stations de gonflage et des totems de réparation de vélo	2500	21	5000
Philippe PRIVAT	5	Rénovation du Patrimoine de Parc de la Colombière, ses banc en pierre	10000	17	5000
Sylvain COMPAROT	9	Projet de fresque murale type art contemporain	10000	17	10000
CS Le Tempo	11	Créer un jardin partagé dans la cour du centre social Le Tempo	10000	16	10000
Evelyne AMIDIEU-GROS	16	Valorisation des arbres remarquables ou essences rares des arbres du lac Kir	3000	16	3000
Association J'aime mon quartier et Josiane FASSIN	1	Rénovation de la statue « Méduse » de la place Jacques Prévert artiste : Denis MONDINEU	15000	14	
François CHASSAIN	8	Remise en état des loges d'entrée du parc de la Colombière	15000	13	
Michel HERITIER	6	Rénovation publicité ancienne au carrefour Rue de Longvic – Rue Magenta	10000	11	
Floryse MENU et Mélanie MILLERAND	2	Je composte mes déchets	300	10	
Elise BARTELEMY	13	Compost collectif	300	8	
Stéphane DUPAS	14	Liberté d'expression associatif	1800	8	
André DUFFOUR	15	Armoire à manger partagée	2000	4	
Nadine LANA O et Sylvie ZINGUERLET	4	Place Roger Salengro	10000	3	
Laila et Mohamed KAMBOUA	7	Jardin partagé	40000	1	
Romuald OULION	12	Zone Cani-ludique par l'association La Grande Famille du Chien		0	
Romuald OULION	17	La lumière qui vient des crottes de chien		0	

BUDGETS PARTICIPATIFS – PROJETS DÉJÀ PRÉVU – Commission Chevreul-Parc

Noms	N°	Projets
Chantal BROCARD	1	<p>Fleurir un espace Impasse du petit Bernard, une aire de jeux a été aménagée il y a quelques années : un toboggan, des balançoires, des tables pour le ping-pong et pour le pique nique, un terrain pour jouer aux boules et une piste avec "bosses" pour faire du cross permettent à petits et grands des immeubles proches mais aussi du quartier de profiter de cet espace agréable. Toutefois, son entretien n'est pas fréquemment effectué (actuellement et depuis plusieurs mois un vieux canapé délabré n'a toujours pas été évacué!) L'extrémité de cette aire qui communique avec l'immeuble est très souvent jonchée de débris divers et c'est vraiment dommage: serait ce possible de fleurir avec des arbustes variés cette zone qui permettrait à tous d'en profiter agréablement et empêcherait peut-être les jeunes qui squattent ces lieux très fréquemment de le considérer avec si peu de respect: Par avance merci Un distributeur de sacs pour déjections canines serait aussi le bienvenu.</p> <p style="color: red;">Le ramassage des corbeilles et le piquetage autours sont assurés 2 fois par semaine avec 1 fois par mois, une opération globale sur le site. Actuellement, la ville est équipée de 143 distributeurs et ne prévoit pas de nouvelles installations car cela nécessite un entretien régulier qui génère des coûts de fonctionnement. Le parc de distributeurs est suffisamment dense pour que celui qui désire se procurer un sac puisse le faire facilement, par exemple lors de la promenade avec son chien, en passant devant un distributeur ou également en se rendant dans l'une des mairies de quartier où ils sont disponibles. Dans la zone mentionnée, un canibox est situé à l'angle de la rue du Goujon et de la rue du Petit Bernard et un autre à l'angle de la rue de l'Electricité et de la rue de la Stéarinerie. Pour ce qui concerne le fleurissement du lieux, le service a été sollicité pour proposer d'autres variétés d'arbustes.</p>
Réponse des services		
Anne Marie LOPES	2	<p>Jardin collectif sur terrain en friche qui se trouve en face des anciens abattoirs Il serait intéressant pour les habitants du quartier parc qui aime jardiner, que la ville de Dijon mette à disposition un petit parcelle de terre sur le terrain en friche qui se trouve en face des anciens abattoirs de Dijon (et du nouveau éco-quartier en construction) pour jardiner (projet similaire au parc des Argentières). J'ai fait une demande auprès de l'association qui gère le jardin des Argentières afin d'avoir une parcelle et j'ai essuyé un refus car ces parcelles ne sont pas accessibles aux personnes qui, comme moi, habitent à cheval sur le quartier de Mansart et du Parc.</p> <p style="color: red;">Le site des anciens abattoirs fait l'objet d'un projet d'aménagement par la création de l'écoquartier dénommé Ecocité Jardin des Maraîchers. Dans ce cadre là, un espace est réservé à des jardins (plus d'un hectare). Aujourd'hui la première tranche est en cours d'urbanisation avec au-delà des projets immobiliers la réalisation du mail central, espace vert, espace récréatif et de loisirs pour les futurs habitants. La deuxième tranche dans laquelle est prévue la réalisation des jardins n'a pas encore débuté.</p>
Réponse des services		
Colette GAUTHIER	3	<p>Des passages piétons à l'intersection des rues du Chaignot et rue Colson sont indispensables. Souvent des voitures sont garées en plein virage, il faut les contourner ,voire se faufiler entre 2 voitures, avec une poussette il est impossible de traverser.</p> <p style="color: red;">Le code de la route et notamment son article R 417-9 précise que le stationnement est interdit dans les intersections. Un marquage sera réalisé afin de rappeler cette règle à ces automobilistes bien peu scrupuleux. Parallèlement les services de police seront sollicités. La réalisation de passages piétons sera également observé au regard des flux observés mais le coût étant très important (surbaissement des bordures), un tel projet ne peut être réalisé que dans le cadre d'une inscription budgétaire. Pour information et afin de répondre à une attente similaire, des passages piétons seront prochainement réalisés au carrefour voisin des rues Colson et Ranfer de Bretenièrre. Ce lieu est en effet situé sur le trajet d'enfants et de leurs accompagnants se rendant à l'école primaire Joséphine Baker.</p>
Réponse des services		
Jean-Pierre CHATEL	4	<p>Sécurisation par reprise et amélioration de la signalisation routière au sol de la rue le Nôtre concernant la partie de rue comprenant 3 voies de circulation et donnant sur la rue Charles Dumont Pour éviter des stationnements dangereux et récurrents sur les voies de circulations : côté pair du n° 2 au n° 6 bis et coté impair du n° 1 au n°11 je propose : 1) de refaire les peintures existantes de signalisation routières au sol : soient 2 lignes blanches continues et 4 flèches indicatrices de direction (2 côté impair et 2 sur voie de circulation centrale) . 2) d'améliorer cette signalisation afin d'attirer l'attention des automobilistes nombreux qui ne se rendent pas compte qu'ils se trouvent sur des voies de circulation et qui voudraient stationner : a) en rajoutant 4 flèches (au 2 existantes) indiquant la direction de droite côté n° impair / b) en créant 6 flèches indiquant le sens de circulation côté pair / c) en créant une ligne continue peinte sur la totalité des bordures de trottoirs compris entre les n° 1 A 11 côté impair et des n° 2 a 6 bis côté pair.</p> <p style="color: red;">Un projet va être réalisé consistant à aménager une dizaine de places de stationnement fixe coté des numéros pairs de la rue Le Notre à son débouché rue Charles Dumont. Ce projet devrait grandement améliorer la situation décrite.</p> <p style="color: blue;">Jean-Pierre CHATEL précise qu'il souhaite se désolidariser de la proposition des services. Selon lui, cette suggestion augmentera les problèmes de circulation, engendrera plus de bouchons et de nuisances sonores.</p>
Réponse des services		

BUDGETS PARTICIPATIFS – PROJETS DÉJÀ PRÉVU – Commission Chevreur-Parc

Nom	N°	Projets
Eric COURVILLE	5	<p>Propreté, civisme et contribution Déploiement des brigades vertes afin d’anihiler les velléités laxistes, inciviques et irrespectueuses toujours plus nombreuses des propriétaires de chiens et déjections canines. Le défaut de règles, interdits et repères citoyens engendrent les inévitables infractions de part un manque flagrant de volonté à déployer un nombre suffisant d’agents capables de donner un sens à l’idée de ville propre, citoyenne et civique. Seules les sanctions délogeront la paresse pour imposer le respect. Dijon reste une ville propre où les efforts sont faits et globalement reconnus. La municipalité cherche depuis des années à maintenir un haut niveau de propreté à travers l’action quotidienne de ses services. D’ailleurs, en mars 2017, la ville de Dijon a lancé une grande campagne de propreté urbaine dont le but était de renforcer le degré de prise de conscience et le civisme des habitants. Après de nombreuses actions de prévention et de sensibilisation menées ces dernières années, la municipalité franchit un cap en intégrant à l’opération un volet répression. Les auteurs d’actes d’incivilités, quotidiens et parfois jugés anodins, sont désormais sanctionnés à hauteur de 68€ grâce à une nouvelle disposition législative. En effet, depuis le 21 septembre 2017, les agents de la brigade verte et de la police municipale verbalisent les auteurs d’incivilités qui sont passibles d’une amende forfaitaire de 68€. Une contravention de troisième classe nouvellement créée par le décret du 25 mars 2015 pour tout déchet jeté dans un lieu public. Les policiers municipaux sont donc habilités à verbaliser sur cette base sans avoir besoin de recourir à un arrêté municipal.</p>
Réponse des services		
Marie- Françoise JACQUET	6	<p>Mise en valeur des aménagements prévus sur le terrain des Verriers <u>A. entrée rue des Rotondes :</u> - prévoir le retrait du bloc de ciment se trouvant derrière la barrière (il reste 3 blocs) - plantation de 2 arbustes à feuillage persistant derrière chaque bloc à gauche et à droite. <u>B. entrée rue des Verriers</u> - retirer les blocs de pierre - plantation de 2 arbustes de chaque côté des blocs en ciment <u>C. plantation d’une haie basse discontinue</u> (laissant le passage vers la partie non encore aménagée) en végétaux bicolores le long de l’allée sablée . -pose éventuelle d’un portillon à l’entrée du terrain. Ce projet est en cours d’aménagement puisqu’il a été retenu dans le cadre des budgets participatifs 2017. Dans la partie du terrain qui part de l’entrée rue des Rotondes jusqu’à l’entrée rue des Verriers, une allée sablée sera créée, un terrain de pétanque, des bancs en bois ainsi qu’une table de pique nique avec une plaque de jeux en résine seront installés. Quant aux blocs, ils ont été mis en place pour dissuader les intrusions possibles de caravanes.</p>
Réponse des services		
Marie- Françoise JACQUET	7	<p>Sécurisation de l’intersection de la rue Clément Janin et place Salengro La priorité à droite n’étant de fait régulièrement pas respectée, il faudrait sécuriser cette intersection en installant rue Clément Janin un panneau "céder le passage". Ce n’est pas le régime de la priorité à droite qui s’applique à l’intersection rue Clément Janin/place Roger Salengro/boulevard Robert Schumann. Il existait bien un panneau "cédez le passage" au débouché de la rue Clément Janin mais il a disparu pour des raisons inconnues. Il sera donc remis en place le plus rapidement possible. De plus, le marquage du pointillé "cédez le passage" en partie effacé sera renouvelé également dès que les conditions météorologiques le permettront. Pour information, c’est pour des raisons de fluidité que tous les boulevards périphériques de la Ville sont prioritaires.</p>
Réponse des services		
Françoise CHASSAIN	8	<p>Cours Général de Gaulle/Cours du Parc Novembre 1970, le Général DE GAULLE nous quitte. Libérateur de la France, Président fondateur de la 5^e République. Les villes et villages de France souhaitent honorer cet homme qui a magnifié la France. Notre ville n’échappe pas à cet élan d’hommage et de respect. Les Allées du Parc sont rebaptisées : Cours du Général DE GAULLE et Cours du PARC séparées par le rond point MICHELET. Au cours des décennies, des cabinets paramédicaux se sont implantés tout au long de cet axe reliant la place WILSON et l’entrée du parc de la Colombière. Les patients venant de tout le département sont dans la confusion. « Ils sont toujours dans les allées ». Cette situation apporte une gêne récurrente auprès des riverains. Permettez-moi d’émettre quelques propositions : 1) information dans Dijon mag 2) Ajouter des panneaux de signalisation 3) incitation auprès des cabinets médicaux pour une amélioration dans la définition de leur adresse. Une information dans le magazine municipal DIJON MAG est envisageable sous réserve de place disponible et de transmission des éléments au service Démocratie Locale. Il n’est pas possible d’exclure une confusion de la part des usagers entre le Cours du Parc et le Cours Général de Gaulle. Quant aux riverains et notamment les professions libérales qui exercent là, ils sont naturellement tenus d’appliquer les numéros de voirie qui leur sont donnés par la mairie. Cette situation devrait disparaître, avec la multiplication des systèmes de navigation. Néanmoins, il va être vérifié que toutes les plaques de rues sont bien visibles et présentes.</p>
Réponse des services		

BUDGETS PARTICIPATIFS – PROJETS DÉJÀ PRÉVU – Commission Chevreur-Parc

Nom	N°	Projets
<p>Michel CONON</p> <p>Réponse des services</p>	<p>9</p>	<p>Parc à déjections Pour minimiser la nuisance due aux déjections canines dans le quartier de l'accueil Léo Lagrange et AVUM, rue Jolivet, où a été implantée une placette à compostage, créer un espace fermé en sable pour les chiens à l'image de celui qui existe boulevard de l'Université à hauteur de l'arrêt de bus d'Arbaumont. Actuellement la ville est équipée de 14 enclos à chiens et de 143 distributeurs et ne prévoit pas de nouvelles installations. En effet, ce type d'enclos nécessite un entretien régulier qui génère des coûts de fonctionnement et le parc de distributeurs est suffisamment dense pour que celui qui désire se procurer un sac puisse le faire facilement, par exemple lors de la promenade avec son chien, en passant devant un distributeur où en se rendant dans l'une des mairies de quartier où ils sont disponibles. A proximité de la rue Le Jolivet, 3 canibox existent : un à l'angle Boulevard Mansart/ /rue Albert/André Claudot, un second rue Nicolas Le noir/le Romain et un troisième face au 217 rue d'Auxonne.</p>

BUDGETS PARTICIPATIFS – PROJETS HORS CADRE/HORS ENVELOPPE – Commission Chevreur-Parc

Noms	N°	Projets
<p>Françoise ORTH</p> <p>Réponse des services</p>	<p>1</p>	<p>Petit parc/jardin pour les enfants devant le lycée Le Castel Du côté quartier du Petit Cîteaux, il n'y a plus de parc/jardin à proximité immédiate alors qu'il y a encore beaucoup de locataires/propriétaires âgés et d'enfants. Je propose que ce petit jardin soit installé soit sur la place Prévert (cela supposerait un vrai agencement autour de la statue avec une vraie mise en valeur de celle-ci) soit près du Lycée Le Castel (il y a 2 espaces verts libres côté parking). Place J. Prévert, l'ancien bassin de la statue a été transformé en espace végétal. Aménager en espace vert une partie de la place n'est pas possible en raison du peu d'espace disponible en pied de bâtiment (et donc de l'absence de lumière), de la nécessaire circulation des véhicules et de la présence de réseaux souterrains. Par ailleurs, une rénovation plus importante de la Place serait au delà du budget de la commission. Devant le Lycée du Castel, la ville de Dijon n'a pas la maîtrise foncière de tous les espaces enherbés rue Daubenton.</p>
<p>Germain RICHEBOIS</p> <p>Réponse des services</p>	<p>2</p>	<p>Rue d'Auxonne – sens unique Rendons une partie de la rue d'Auxonne aux habitants du quartier, en transformant celle-ci en SENS UNIQUE favorisant ainsi les déplacements doux, la piétonnisation partielle, en la rendant plus sûre, moins polluante. Le Sens UNIQUE débutera à l'angle de la rue Alfred de Musset/DC Lavalley jusqu'à la Place Wilson en donnant la possibilité aux automobilistes de rejoindre la rue de Longvic par la rue Coupée de Longvic, évitant ainsi de faire le tour de la Place Wilson comme cela se fait aujourd'hui. Ce projet est aujourd'hui plus que réalisable, est cohérent, puisque le sens unique existe déjà à partir de l'angle de la rue coupée de Longvic et JB BAUDIN. Il permettrait non seulement de rendre cette artère historique et commerçante à ses habitants, à ceux qui la font vivre, mais surtout et pour l'intérêt général de tous, n'occasionnera pas de gênes aux automobilistes (maintien des voies de stationnements). La mise en sens unique de la rue d'Auxonne entre la rue Coupée de Longvic et la rue du Docteur Lavalley pour les voitures n'est pas impossible, en soi, et aurait pour avantage de fluidifier la circulation automobile. La circulation resterait toutefois à double sens pour les bus de transport en commun et les vélos. Cette mise en sens unique aurait toutefois des inconvénients. D'une part, la circulation à sens unique tend à augmenter la vitesse des usagers et d'autre part, elle entraînerait un report de circulation supplémentaire de circulation de plusieurs milliers de véhicules sur la rue Magenta déjà très empruntée.</p>
<p>Charles COULON</p> <p>Réponse des services</p>	<p>3</p>	<p>Réfection de la voirie par l'instauration de passages piétons Instaurer de nouveaux passages piétons dans les rues du quartier par exemple rue du Transvaal, rue Charles Dumont, rue Berlier, rue Le Nôtre. Cela consisterait à faire ralentir les voitures et à garantir, inciter un accès plus sécurisé pour les piétons. La création de la piste cyclable peut aussi être envisageable notamment rue Bordot, rue Daubenton et rue des Moulins. Cela peut s'inspirer de tout ce qui ce fait au centre-ville (piste en contre-sens, passages piétons...) Les voies structurantes du quartier sont toutes équipées de passages piétons aux intersections. En revanche, les petites voies moins fréquentées ne le sont pas systématiquement. Chaque nouvelle demande précise de passage piétons peut être alors être étudiée au cas par cas. Le marquage d'un passage piétons semble parfois apporter un peu plus de courtoisie de la part des automobilistes. Toutefois, l'étude de l'accidentologie corporelle met en évidence une prudence moins grande de la part des piétons qui ne s'engagent pas toujours dans les meilleures conditions. L'absence de passage piétons donne également plus de liberté pour le piéton qui peut alors traverser en tout point de la chaussée, ce qui n'est pas le cas lorsqu'il est matérialisé (règle des 50 mètres). Une visite sur place peut être organisée.</p>

BUDGETS PARTICIPATIFS – PROJETS HORS CADRE/HORS ENVELOPPE – Commission Chevreul-Parc

Noms	N°	Projets
Nadine LANA O	4	<p>La place Wilson avec son kiosque, son jet d'eau et ses piliers rénovés représente l'entrée des "Allées du Parc ", promenade très prisée des Dijonnais. Mais en dehors de "Wilson Place aux Arts", rien n'est organisé. Ne peut-on envisager de redonner à cette place des animations qui en faisaient, il y a quelques années, un lieu de partage et d'échanges, par exemple des concerts avec des échoppes qui proposeraient des boissons et autres comme sur d'autres places de la ville, terrain de boules.</p> <p><i>Réponse des services</i> Malgré l'intérêt de votre projet, celui-ci n'entre pas dans le cadre des budgets participatifs car il ne relève pas de dépenses d'investissement (pour la partie des animations). Cependant ce projet peut être organisé avec une structure de quartier ou une association d'habitants.</p>
Colette GAUTHIER	5	<p>Stockage de poubelles Intervenir auprès du Syndic de l'immeuble situé au 6 rue Charles Dumont pour que les poubelles ne soient plus en permanence sur le trottoir. Parfois jusqu'à 10 containers sont stockés. Ces poubelles sont très sales et l'été c'est une puanteur lorsque l'on passe sur le trottoir, parfois elles sont sur une place réservée aux handicapés. Il semblerait que l'immeuble soit doté d'espace pour ranger les poubelles.</p> <p><i>Réponse des services</i> Le projet que vous proposez n'entre donc pas le cadre des budgets participatifs. Pour autant, les agents de la Brigade Verte ont été sollicités pour intervenir.</p>
Jacques MENU EL	6	<p>Passage protégé pour accéder au monument de la victoire et du souvenir (monument aux morts) La ville de Dijon, souhaite à juste titre valoriser ce monument. Or actuellement il est isolé au milieu du rond point Michelet. Je propose de mettre un passage protégé, qui partirait au milieu de celui existant cours du Général De Gaulle. Une seule file de voiture est concernée par un tel ouvrage et très peu de voiture font le tour du rond point . L'idéal serait d'en mettre un second symétriquement et qui partirait du passage protégé cours du Parc.</p> <p><i>Réponse des services</i> Le monument aux morts est certes isolé, pour autant les piétons, peu nombreux, peuvent traverser actuellement en tout point. La mise en place d'un passage piétons, tel qu'il est proposé, entre le passage piétons existant et le centre du rond-point aurait une longueur importante supérieure à 12 m qui rend obligatoire un îlot refuge intermédiaire. Toutefois, les manifestations estivales entraînent l'escamotage de tous les îlots refuges des cours Général de Gaulle et du Parc. Ne pouvant garantir une sécurité suffisante, il semble préférable de conserver la situation actuelle.</p>
Jérôme BARON	7	<p>Création d'un terrain multisports (abrité ou non) à l'emplacement de terrain public et disponible (ex : stade de l'Éveil, terrain des Verriers, Parc de la Colombière) afin de permettre aux enfants, adolescents et adultes de faire des activités sportives (foot, handball, volleyball, basketball, tennis, athlétisme, pétanque...). Depuis la fermeture des terrains de tennis et de foot voisins de la piscine en raison des travaux de rénovation de celle-ci, il n'y a plus de terrain disponible et public. Ces terrains sont également situés au voisinage des écoles Colombière, Petit-Bernard et Chevreul et centres de loisirs qui pourraient profiter de ces infrastructures alors que les gymnases ne sont pas toujours disponibles et plutôt en mauvais état pour certains.</p> <p><i>Réponse des services</i> Ce projet n'entre pas dans le cadre des budgets participatifs. Un projet non couvert dépasse le budget annuel des commissions (compter entre 50 000€ et 80 000€ pour des projets les plus petits). Dans le Parc de la Colombière qui est classé, ce type de projet n'est pas envisageable.</p>
Carmen BEDDA	8	<p>Magasin alimentaire Ce serait formidable de penser à tous les petits retraités et aux mamans solos obligés de faire des kms pour s'alimenter depuis la délocalisation de l'Intermarché.. nous n'avons rien près du quai de Belfort, petit Bernard.</p> <p><i>Réponse des services</i> Ce projet n'entre pas dans le cadre des budgets participatifs. En effet, il s'agit d'une activité commerciale.</p>
Marie-France GIRARDIER	9	<p>Parc de la Colombière Serait-il possible de mettre un passage piéton exactement en face de l'entrée du parc de la colombière, pour se rendre sans danger vers le parking devant l'hôtel ? Si cela n'est pas possible, il serait bien d'envisager une zone 30 avec ou sans ralentisseur car vraiment danger pour les enfants et personnes à mobilité réduite.</p> <p><i>Réponse des services</i> Les observations montrent que les piétons traversent un peu partout dans la demi lune en direction de l'entrée du Parc. Par conséquent, il n'est pas simple de positionner le passage piétons qui risquerait alors de mettre en infraction le piéton qui traverse en dehors, son trajet étant plus court pour rejoindre l'entrée du Parc. Le marquage d'un passage piétons semble parfois apporter un peu plus de courtoisie de la part des automobilistes. Toutefois, l'étude de l'accidentologie corporelle met en évidence une prudence moins grande de la part des piétons qui ne s'engagent pas toujours dans les meilleurs conditions. L'absence de passage piétons donne également plus de liberté pour le piéton qui peut alors traverser en tout point de la chaussée, ce qui n'est pas le cas lorsqu'il est matérialisé (règle des 50 mètres). Dans le cas présent, les vitesses pratiquées par la plupart des automobilistes est faible en raison de la voie qui se termine en impasse. Seules sont autorisées quelques catégories de véhicules (bus, taxis, vsl, etc.) à continuer en direction du passage du Parc. Comme partout, il n'est pas possible d'exclure des incivilités. Les services de police seront sollicités afin que des contrôles de vitesse soient organisés.</p>

BUDGETS PARTICIPATIFS – PROJETS HORS CADRE/HORS ENVELOPPE – Commission Chevreul-Parc

Noms	N°	Projets
<p>Michel DAUVERGNE</p> <p>Réponse des services</p>	10	<p>Aménagement esthétique du rond-point Magenta/rue de Longvic</p> <p>Ce carrefour constitue une des principales entrées de Dijon, le rond-point ne bénéficie d'aucun aménagement esthétique. Il conviendrait avec l'équipe du Consortium voisin, qui a donné son accord, de réfléchir à sa mise en valeur.</p> <p><i>Ce rond-point a été conçu de façon à laisser les camions l'emprunter correctement. L'installation d'une œuvre sur ce rond-point n'est pas réalisable.</i></p>
<p>Michèle BOUTON</p> <p>Réponse des services</p>	11	<p>Parcelles de verdure pour les chiens</p> <p>Installer tous les 15 ou 20 m, au bord de chaque trottoir et vers des sorties d'égouts, une parcelle de verdure avec un piquet en bois afin que les chiens soient incités à uriner dessus et non plus sur les murs des immeubles.</p> <p><i>Un tel dispositif n'est pas envisageable. En effet, cela représenterait une grande quantité de piquets qui seraient autant d'obstacles sur les trottoirs. De même, la création d'espaces enherbés autour de ces piquets réduiraient l'espace aux piétons et engendreraient des dépenses de fonctionnement pour l'entretien régulier.</i></p>
<p>Alain DERMENJIAN</p> <p>Réponse des services</p>	12	<p>Faciliter l'accessibilité des habitants à des lieux publics</p> <p>Faciliter les accès et limiter les risques d'accidents pour les familles et enfants, personnes handicapées, malades et PMR : favoriser les rencontres des habitants du quartier entrant par ces deux portes</p> <p>Protéger les passages piétons le long du mur pour accéder aux 2 portes; rendre la surface de roulement lisse et roulante le long du mur pour poussettes, fauteuils roulants : tracer les emplacements des voitures le long du Parc pour libérer le cheminement et d'augmenter le nombre de place de parking; tracer et indiquer place de parking PMR et pour famille se rendant au cabinet médical et à l'UTR ce qui permettra un accès plus court en distance et sécurisé; de même à proximité des deux portes d'entrée du Parc.</p> <p>Mise en œuvre : Aménagement des places de parking; Travail collectif des usagers, des personnels des écoles et centre de loisirs, du cabinet médical et service social, afin de lister les paramètres et de proposer les meilleures solutions.</p> <p><i>Ce projet sort du stricte cadre des budgets participatifs. Néanmoins si un groupe d'habitants est intéressé, une visite sur place est envisageable.</i></p>
<p>Alain POJER</p> <p>Réponse des services</p>	13	<p>Amélioration des parcs aux animaux de la Colombière</p> <p>Rafraîchissement et végétalisation des enclos. Pédagogie renforcée (espèces locales, caractéristiques d'élevage...).</p> <p><i>Un projet de réaménagement global est en cours de réflexion concernant les enclos animaliers du parc de la Colombière avec un volet pédagogique amélioré. Ce projet, d'un coût important, dépasse le budget annuel de la commission de quartier.</i></p>
<p>Alain POJER</p> <p>Réponse des services</p>	14	<p>Enfouissement des câbles aériens des allées du Parc</p> <p>Enfouir tous les câbles téléphoniques et électriques de la place Wilson au parc de la Colombière qui dénaturent le paysage. En profiter éventuellement pour passer la fibre.</p> <p><i>Ce projet n'entre pas dans le cadre des budgets participatifs.</i></p>
<p>Maxime POISSON</p> <p>Réponse des services</p>	15	<p>Piste de Pumptrack en enrobé aux Poussots</p> <p>Educatif, ludique, sportif, inter générationnel et pluri disciplines (vélo, skate, roller, trottinettes), facile d'entretien, une piste de pumptrack est peut-être l'équipement sportif qu'il manque à Dijon.</p> <p>Le complexe sportif des Poussots par sa situation géographique mais aussi par sa dimension pourrait accueillir cette piste qui pourrait être construite à la place du terrain de foot stabilisé ?</p> <p><i>Ce projet dépasse le budget annuel de la commission de quartier.</i></p>

BUDGETS PARTICIPATIFS – PROJETS INTER-QUARTIERS – Déjà prévu

Nom	N°	Projets
<p>Andréa CAPPEZZA</p> <p>Réponse des services</p>	1	<p>Covoiturage Des espaces de covoiturage, des points de RDV pour se rencontrer et prendre ou se faire prendre en charge. Des endroits faciles à trouver et où attendre en étant à l'abri. Des abri-bus avec signalétique covoiturage et espace de stationnement... Et pourquoi, en plus, ne pas prévoir une signalétique depuis les principaux accès à Dijon ...</p> <p>C'est l'objet même du service Divia Pouce mis en place sur Magny-sur-Tille, Corcelles-les-Monts et Flavignerot. Dijon Métropole a pour objectif de l'étendre en mettant en place une application mobile pour cela. Pour les aires de co-voiturage plus conséquentes, ce travail est réalisé dans le cadre du PLUiHD avec une planification 2020-2030 des besoins.</p>

BUDGETS PARTICIPATIFS – PROJETS INTER-QUARTIERS – Hors dispositifs

Nom	N°	Projets
<p>Alicia BOUDOU</p> <p>Réponse des services</p>	1	<p>Intermodalité des transports Il serait particulièrement intéressant d'autoriser les vélos dans le tramway. L'objectif est de favoriser l'intermodalité des transports et rendre accessible le tram aux quartiers non desservis tout en promouvant l'aspect "santé" du vélo. Par exemple, pouvoir aller à Valmy en tram et redescendre en vélo. Les exemples sont multiples...</p> <p>Afin de limiter l'encombrement dans les trams, il pourrait être envisagé d'autoriser les vélos, hors heures de pointe, uniquement dans le dernier wagon (par exemple) mais de ne pas le réserver exclusivement aux vélos. Il serait juste "bike friendly" en quelque sorte. D'autres villes le font, Grenoble par exemple (vélos autorisés dans tout le tram tôt le matin et en soirée).</p> <p>Cette question a longtemps été étudiée au lancement du tram, à l'occasion de l'élaboration du "règlement d'usage". Le choix de ne pas autoriser les vélos dans les tram s'argumente ainsi :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en terme de sécurité, un vélo est un objet dangereux voir mortel en cas de freinage d'urgence. Il a été jugé préférable d'éviter tout risque, même si effectivement certaines villes (au tram plus ancien) l'autorisent. - il est difficile d'établir une heure de pointe/heure creuse sur les tram dijonnais. Aussi il est difficile d'établir des créneaux horaires lisibles pour les clients et réguliers. Les heures de pointe de T1 et T2 ne sont pas les mêmes. Par exemple, T1 le dimanche soir est en en heure de pointe, mais pas T2 etc... - Dijon métropole cherche tout de même à favoriser l'intermodalité vélo + tram, c'est pourquoi des Diviavélopark ont été installés le long du tram. Cela permet par exemple de venir en T2 jusqu'à la station EUROPE, de prendre son vélo dans le park sécurisé à proximité de la station et de poursuivre son trajet à vélo si l'on travaille au parc technologique éloigné du réseau Divia. Si l'on habite le sud de Chenôve ou Marsannay, il est possible de venir en vélo jusqu'à T2, d'y laisser son vélo au park sécurisé à proximité de CHENOVE CENTRE et de poursuivre en tram. Aujourd'hui 10 Diviavélopark existent, et un 11ème sera ouvert à la station MONGE (dans le parking en construction).
<p>Nicolas DESCHENES</p> <p>Réponse des services</p>	2	<p>Dijon bike park Les parcs à vélos offrent des loisirs adaptés aux familles. Le besoin de zones d'équitation sécuritaires, durables et progressistes augmente avec la popularité du vélo. Avec plus de 2,8 millions de personnes qui font du vélo, il y a un grand besoin pour chaque communauté d'avoir un espace pour profiter des possibilités de faire du vélo.</p> <p>Les avantages pour la santé des bicyclettes sont largement répandus et bien documentés. De la lutte contre l'obésité et le désordre de la nature au renforcement des liens des amis et de la famille, le vélo a le pouvoir de transformer les communautés. Les parcs à vélos et les pistes cyclables peuvent être intégrés aux systèmes de parcs existants, aux réseaux de sentiers, aux communautés planifiées, placés à côté des étincelles de patin ou utilisés pour réaménager les terrains vacants.</p> <p>Ce projet est intéressant et novateur sur Dijon mais son estimation financière est au delà du budget alloué aux commissions de quartier. De plus, ce type d'équipement semble être davantage réalisé en pleine nature et axé sur le VTT d'où la difficulté de l'intégrer dans un projet de quartier.</p>
<p>Eric COURVILLE</p> <p>Réponse des services</p>	3	<p>Le manque de places de parking ne doit pas autoriser l'anarchie La volonté flagrante et volontaire de la ville à laisser s'installer l'anarchie sur les trottoirs, notamment tout autour du CHU, participe passablement à entretenir un climat détestable, libertaire voire hostile.</p> <p>Personne ne peut nier ce laxisme insupportable et la nouvelle image d'Epinal, pardon de Dijon où la voiture est roi sur tout chemin piétonnier.</p> <p>La volonté de « ville sans voiture » ne doit pas faire l'économie de son idéal en laissant s'instituer une anarchie comme avec d'une vision lacunaire et présomptueuse.</p> <p>L'idée est donc d'aller jusqu'au bout du processus citoyen comme écologique et faire respecter les codes et interdits ou alors revoir cet avènement avec plus de recul et discernement.</p> <p>Ce projet n'entre pas dans le cadre des budgets participatifs.</p> <p>Pour information, une étude très détaillée des zones "en tension" en matière de stationnement a été réalisée. Pour le secteur du CHU des projets de réglementation et de construction de parking sont en cours d'étude.</p>

BUDGETS PARTICIPATIFS – PROJETS INTER-QUARTIERS – Hors dispositifs

Noms	N°	Projets
Olivier BERTAT	4	<p>Poubelle écoresponsable Donnons aux gens la possibilité d'être écoresponsables. Plusieurs matériaux qui sont mis dans les poubelles peuvent être recyclés. Les poubelles actuelles ne donnent pas la possibilité aux gens de faire les gestes simples en ville, c'est à dire trier. Les modèles de poubelles allemandes sont exemplaires, mais en France on parle d'écoresponsabilité sans agir vraiment. Pour commencer, les mégots et bouchons plastique doivent être recyclés. Il suffirait d'ajouter à chaque poubelle existante deux tubes, l'un pour récolter les mégots (et il ferait office de cendrier) et l'autre pour les bouchons plastique. Des associations pourraient se charger de ramasser les contenus de ces deux mini-poubelles. Il ne faut pas privilégier une asso par rapport à une autre et diviser équitablement les secteurs de ramassage.</p> <p>La Ville de Dijon ne prévoit pas d'installer dans les lieux publics, des poubelles permettant un tri des déchets. En effet, des équipements de ce type ont déjà été installés dans le passé (parc Darcy, parc Hyacinthe Vincent) mais ces poubelles ont été retirées depuis car l'expérience montre que le tri est rarement bien fait voire fait du tout.</p> <p>Quant à l'installation de cendriers ou de poubelles/cendriers, la politique de la Ville, aujourd'hui, consiste à ne pas installer de cendrier pour ne pas ajouter du mobilier supplémentaire sur les trottoirs. En effet, la Ville de Dijon cherche, au contraire, à réduire le mobilier urbain pour une meilleure fluidité des piétons et une meilleure accessibilité. De plus, le service de la propreté émet des réserves sur un éventuel gain de propreté. En effet, si l'usager est respectueux, fumeur ou non, quand il a des déchets, il ne les jettera pas au sol. A Dijon, 1840 corbeilles sont implantées sur le territoire et celui qui veut se débarrasser d'un déchet peut le faire facilement et proprement en utilisant nos corbeilles. Malgré cela, les cantonniers et balayeurs ramassent quotidiennement de nombreux déchets. Certaines villes ont installé des dispositifs pour recueillir les chewing-gums (panneaux ludiques où l'usager met son chewing-gum sur une feuille qui représente une cible, un jeu...). Là encore, malgré ces dispositifs, ces villes n'ont pas constaté d'amélioration flagrante sur le nombre de chewing-gums collés au sol.</p>
Réponse des services		
Olivier BERTAT	5	<p>Le huitième Art à l'honneur Exposition permanente de photographies : Sur un(des) écran(s) numérique, par exemple disposé passage du logis du Roy, diffusion de photographies tous thèmes confondus, pour ne pas concurrencer "Dijon vu par" mais permettre à tou-te-s, sans limite d'âge, d'exposer temporairement quelques photos à la vue de tou-te-s. Diffuser les photos en boucle, en diaporama. Un règlement notifierait les photos à ne pas proposer (rien d'illégal). Une même personne ne pourrait proposer pas plus de deux ou trois photos en même temps, uploadée et validée en ligne par un modérateur</p> <p>Ce projet est réalisable mais ne relève pas des budgets participatifs. Si les habitants sont intéressés, un groupe de travail pourra être mis en place afin de définir les modalités de fonctionnement avec les services municipaux.</p>
Réponse des services		
Sonia GENTY	6	<p>Respect des piétons, passages piétons Les automobilistes respectent rarement les priorités piétons, le risque est réel. Ne serait-il pas opportun de budgétiser une campagne de sensibilisation pour les automobilistes, afin qu'ils prennent enfin conscience que le piéton, sur un passage protégé est PRIORITAIRE, malgré l'absence de carrosserie ?</p> <p>Dans le cadre d'une démarche active pour que les automobilistes laissent la voiture à l'extérieur du centre ville (parkings-relais, rotations des stationnements en surface, piétonisation de la majeure partie du centre ville...), il serait cohérent d'aider les piétons à prendre leur place.</p> <p>des exemples: un message choc par affichage, spots pendant les matchs du DFCO et dans les cinémas, caméras aux passages piétons, rappel des règles de priorité par la police présente à des points stratégiques dans la ville, mise en place d'amende dissuasive et communication à ce sujet.</p> <p>Ce projet est hors dispositif.</p>
Réponse des services		
Andréa CAPEZZA	7	<p>Animation place Wilson Le kiosque de la place Wilson est souvent inutile, pourquoi ne pas proposer des concerts libres les weekends, un peu de flonflon, un peu de rap, un peu de rock, un peu d'accordéon et tout ce qui peut faire danser ... faisons vivre le kiosque de la place Wilson.</p> <p>Ce projet ne relève pas des budgets participatifs. Il sera transmis au service de la Culture pour information.</p>
Réponse des services		
Andréa CAPEZZA	8	<p>Agenda Vu que l'époque est à la transparence et que nos élus le sont par nous et pour nous, il serait bon qu'ils nous disent ce qu'ils font pour nous. Pour ce faire ils pourraient afficher leurs agendas en toutes transparences, qu'ils voient et pourquoi, je sais que certains ont peur et qu'ils pensent que certaines choses doivent rester secrète mais ils oublient qu'ils ont été élu et ils doivent des comptes à leurs électeurs, contrairement aux dictatures, aux royaumes et empires... bref faites nous part de ce que vous faites pour nous : donc je propose un agenda où l'on pourrait choisir l'élu, la date et le sujet du RDV et qu'on puisse aussi en avoir un compte rendu en historique, la démocratie par nous et pour nous</p> <p>Ce projet ne relève pas des budgets participatifs.</p>
Réponse des services		

BUDGETS PARTICIPATIFS – PROJETS INTER-QUARTIERS – Hors dispositifs

Noms	N°	Projets
Aurélie BENOIT	9	<p>Rencontres Intergénérationnelles "Génération Complices"</p> <p>Favoriser le lien intergénérationnel en proposant des rencontres conviviales entre les différentes générations. En lien avec les structures de quartier, mettre en place des ateliers co-animés par des jeunes et des seniors (animations, goûters, petits déjeuners...). Un accompagnement, du domicile au lieu d'animation, est proposé aux seniors en perte d'autonomie. Ce projet permet de faire rencontrer les différents publics, d'échanger sur la vie de quartier et d'impliquer les habitants, de faire connaître les activités et services proposés localement. C'est aussi l'occasion de faire évoluer le regard que porte notre société sur la jeunesse et la vieillesse, de lutter contre l'isolement relationnel, de mettre en lumière la solidarité intergénérationnelle et pour les professionnels du secteur de travailler en multi-partenariat. https://www.youtube.com/watch?v=sxgrHcmu2Ek</p> <p><i>Ce projet ne relève pas des budgets participatifs. Pour information, plusieurs associations, à Dijon, développent ce type d'activités intergénérationnelles, Unis Cité, Binôme21 ainsi que les structures de quartier, centres sociaux et MJC. Chacun peut se rapprocher d'elles pour apporter sa participation.</i></p>
Romuald OULION	10	<p>Zone Cani-ludique par l'association La Grande Famille du Chien</p> <p>Entièrement sécurisée par une clôture, cette zone est composée de plusieurs espaces séparés : un espace où l'on peut éduquer/sociabiliser son chien/chiot, un espace destiné aux loisirs . Dijon et son agglomération représente environ 17000 chiens, et 1 seul espace leur était jusqu'ici consacré. Les propriétaires de chiens pourraient dès lors éduquer, sociabiliser, défouler, divertir leurs compagnons à 4 pattes sans danger, et sans être une « gêne » pour les autres citoyens.</p> <p>ils pourraient également prendre conscience de l'intérêt collectif à éduquer son compagnon et rendre la ville plus propre si des zones comme celle ci voyaient le jour dans chaque quartier...</p> <p><i>Ce projet n'entre pas dans le cadre des budgets participatifs. En effet, la Ville ne dispose pas d'un site clos qui puisse servir à ce type d'usage, aussi le coût d'aménagement d'un terrain non clos dépasse le budget alloué à la commission de quartier.</i></p>
Jean-Noël ACH	11	<p>Améliorer la qualité de la vie et investir dans la vie de la cité ne se fait pas uniquement par des réalisations matérielles</p> <p>Améliorer la qualité de la vie et investir dans la vie de la cité ne se fait pas uniquement par des réalisations matérielles. En effet l'environnement humain y participe beaucoup. C'est pourquoi je propose qu'à l'aide de ce budget, l'on aide des enfants dans leur scolarité, des parents, hélas, n'en ont pas toujours la possibilité. Un soutien scolaire, des cours pourraient être utiles. Certes des arbres, des feux rouges sont utiles, mais souvent dérisoires face à l'avenir de nos enfants. Les boîtes à livres c'est bien mais savoir lire est encore mieux.</p> <p><i>Ce projet ne relève pas des budgets participatifs.</i></p> <p><i>Pour information, il existe des dispositifs de soutien scolaire dans les quartiers de Dijon animés par des associations notamment dans les structures de quartier.</i></p>

Alain DERMENJIAN souligne que :

- L'animation de la commission de quartier a évolué positivement. En effet, au côté d'**Océane CHARRET-GODARD**, les deux co-présidents habitants (titulaire et suppléante) n'ont pas hésité à prendre la parole et ainsi diversifier les points de vue dans les débats.

- Le dépôt de projets est rendu difficile du fait du site qui est à revoir. Des indications manquent et le nombre de caractères limités ne permet pas d'argumenter et de défendre un projet voire le réduit en perdant du sens, ou bien conduit au rejet du projet par le système informatique. (10 essais ont été nécessaires)

- Les projets ne sont pas regroupés par catégories ce qui rend difficile les comparaisons, et donc les choix et les votes en commission.

Afin de faciliter les choix et les votes, il propose de créer les catégories suivantes :

- Vies sociales et intergénérationnelles (jardin partagé, animation, compostage, terrain multisport...)
- Sécurité et voies de circulation pour voitures, cycles, piétons (place Salengro, voie à double sens pour vélo, station de gonflage)
- Embellissement et patrimoine (bancs en pierre, bâtiments, voie romaine, publicité ancienne, fresque murale)
- Aménagements des espaces communs (parc Colombière, lac Kir, parc d'animaux, ruches, sac de crottes)

Selon lui, il est également nécessaire de tenir compte des implantations géographiques des projets.

Mon quartier, j'y vis, j'agis.

III – VIE DE QUARTIER

CS Le Tempo – point d'actualité



Laurène TALL-MURET présente l'activité du mois d'avril basée sur le thème « Les vacances du bonheur » avec une projection prévue le vendredi 13 avril «le bonheur c'est quoi pour vous » ? Tout au long de la semaine, se tiendront des ateliers poteries, cuisine... L'idée est de prendre du temps ensemble et d'être bien. Elle termine en rappelant que le programme avril/août 2018 est d'ores et déjà disponible au centre social. Il rappelle tous les temps forts à venir : La fête du Parc, Wilson Place aux Arts...

IV – INFORMATION DIVERSE

Substitution de la collecte de verre en porte à porte par une collecte en Points d'Apport Volontaire : PAV



Océane CHARRET-GODARD remercie **Valérie MAZZELLA** (Service collecte, tri et prévention des déchets de Dijon métropole) qui expose les modifications liées à la collecte du verre sur les quartiers de Dijon. Un récapitulatif des emplacements vous sera transmis ultérieurement.

Il n'y a pas de PAV rue Charles Dumont, **une habitante** aimerait en connaître les raisons ?

Valérie MAZZELLA répond qu'il n'a pas été possible de trouver d'emplacement adéquat mais le service se tient à la disposition des habitants pour étudier toutes les propositions et installer un PAV dans les plus brefs délais.

Michel DAUVERGNE revient sur l'implantation d'un PAV au regard du 59bis de la rue de Longvic. Celle-ci va entraîner la suppression d'une place de stationnement dans une rue où stationner est déjà extrêmement compliqué. De plus, il craint qu'il soit plus simple de mettre son verre dans le bac gris plutôt que dans le PAV, surtout pour une personne âgée. Il ne pense pas que la récupération du verre par benne soit identique à celle des colonnes à verre.

Valérie MAZZELLA rappelle que les ratios dans les autres communes déjà équipées en PAV sont les suivants : 50kgs de verre par habitants, pour d'autres, c'est 40 ou 30. Pour Dijon, il s'agit déjà de 28kgs par an et par habitant de verre collecté alors que, seul, le Centre-Ville est concerné ainsi que les zones d'habitats denses. Dijon Métropole est tout à fait consciente que, pour les dijonnais, il s'agit d'un changement d'habitude. Elle rappelle qu'en France, ce type de collecte se fait déjà presque partout et sur les 23 communes de la Métropole, Dijon est la seule à ne pas encore la pratiquer.

A Chenôve, le ramassage du verre en porte à porte s'est arrêté le 1^{er} août 2016 et les tonnages, tous flux confondus (ordures ménagères, déchets recyclables et le verre), ont baissé mais le verre ne baissait pas forcément plus que les autres flux. Alors que, dans le même temps, à Perrigny-les-Dijon, les ratios de verre collectés ont augmenté. Il s'agit en fait d'un déplacement de dépôt du verre. Le Chenevelier -e a peut-être choisi de déposer son verre à Perrigny-les-Dijon en allant travailler. Ce qui signifie que le PAV que les dijonnais choisiront, ne sera pas forcément celui qui se trouve à proximité de son habitation mais plutôt celui qui est le plus pratique.

Philippe PRIVAT revient sur l'implantation prévue Cours Général de Gaulle et s'inquiète de savoir si l'Architecte des Bâtiments de France a été consulté ?

Valérie MAZZELLA répond qu'il n'a pas encore été sollicité mais cela est prévu.

Alain DERMENJIAN s'interroge sur les points suivants :

➤ Dans les bacs présentés, les bouteilles peuvent être introduites sans difficulté. Cependant, cela n'est pas le cas pour les verres à boire et les débris de verre sous peine de se blesser. Actuellement, ces débris de verres doivent être mis dans les conteneurs de gravats des déchetteries. Ils ne sont donc pas recyclés. Serait-il possible d'installer, dans les déchetteries et dans certains points de la ville, des bacs adaptés pour ces verres ?

➤ A la déchetterie de Chenôve, on demande aux personnes de mettre les verres dans les gravats. Ce qui est très dangereux car, à terme, le verre remonte dans le sol et risque de provoquer des blessures. De plus ce n'est ni écologique, ni sécuritaire.

Valérie MAZZELLA rappelle que, seuls, les pots, les bouteilles et les bocaux vont dans le PAV. A noter que toutes les consignes apparaissent clairement sur le PAV ainsi que sur le flyer qui sera prochainement distribué dans les boîtes aux lettres. Les verres à boire, la vaisselle, la vitre cassée... sont effectivement à jeter dans les gravats. Cette consigne de tri ne change pas, il en a toujours été ainsi. Ces verres sont des indésirables et le verrier ne les reprend pas car ils ne sont pas composés de la même façon. Elle ajoute qu'il existe une colonne à verre à la déchetterie de Chenôve pour les verres : pot, bouteille et flacon.

Xavier HALLAY souhaiterait savoir où se situeront les PAV sur l'axe Suquet – Wilson ?


Valérie MAZZELLA répond que ces deux sites font partie de la commission de quartier centre-ville. Elle termine en rappelant que :

➤ La mise en place des PAV commencera mi-avril pour se terminer première quinzaine de mai.

➤ Elle se tient à l'entière disposition des habitants pour en discuter et rappelle le numéro gratuit 0800 12 12 11 pour la collecte et le tri des déchets.

Océane CHARRET-GODARD remercie les habitants et les membres de la commission de quartier pour les échanges et les convie à partager le verre de l'amitié.

Océane CHARRET-GODARD



Coprésidente élue de la commission
de quartier Chevreul-Parc
Conseillère municipale de Dijon

Sylvain TRICHARD-COMPAROT



Coprésident habitant de la commission
de quartier Chevreul-Parc